BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 103

06 – ALPES-MARITIMES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANTIBES

Créations d'établissements

941 879 082 RCS Antibes.
3F.
Forme : Société Civile Immobilière.
Administration : Gérant : FALCE Rémi nom d'usage : FALCE. Gérant : FRANCOIS Sandrine Elisabeth nom d'usage : FALCE. Gérant : FEUGUEUR Nathalie Andrée nom d'usage : FEUGUEUR.
Capital : 298000.00 EUR.
Adresse : 175, Avenue Paul Derigon, Résidence du Soleil Bâtiment a, 06220 Vallauris.
Activité : L'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers, tant en France qu'à l'étranger, en pleine-propriété, en nue-propriété ou en usufruit, la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles, la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte, la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination, l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, la conclusion de baux ou toutes autres conventions d'occupation onéreuse ou gratuite. Etant précisé que dans le cas d'une occupation conférée à titre gratuit à un associé de la société, celui-ci devra prendre à sa charge l'ensemble des frais d'entretien, assurances et impôts afférent au bien concerné. L'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société, la vente de tous biens sociaux, et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société. La société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux..
Date de commencement d'activité : 26 février 2025.